

RAPPORT DE JURY

Concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE)

SESSION 2018

CRPE public & privé
externe, second concours interne, 3^{ème} voie

Le rapport du jury ainsi établi se rapporte aux six concours organisés dans l'académie de Versailles pour la session 2018:

- Concours externe public - second concours interne public - Troisième concours public
- Concours externe privé - second concours interne privé - Troisième concours privé
- Concours supplémentaire externe public

Ces concours ont été organisés simultanément dans un même lieu et selon des modalités identiques: sujets, critères d'évaluation et barème de notation. Les commissions sont spécifiques pour chacun d'entre eux.

Le rapport du jury a pour objectif d'informer le candidat sur les exigences et les modalités du concours de recrutement de professeur des écoles afin de lui permettre de s'engager efficacement dans sa préparation.

Le candidat y trouvera une présentation des épreuves, des éléments concernant le sens et les enjeux de chacune ainsi que des conseils de méthode qui ont pour ambition de le guider dans sa préparation et d'explicitier les attendus.

Les principales statistiques de la session 2018 sont également fournies en annexe du rapport. D'autres documents au format numérique seront mis à la disposition des candidats pour faciliter leur préparation.

Tous mes remerciements au personnel du SIEC, aux coordonnateurs et aux correcteurs qui ont contribué au parfait déroulement de la session du concours 2018.

Serge CLEMENT

Président du jury du CRPE de l'Académie de Versailles



Sommaire

Introduction	4
Cadre de l'épreuve.....	4
Eléments statistiques	5
1. Epreuve d'admissibilité	5
2. Epreuve d'admission.....	6
Epreuve d'admissibilité	7
Français.....	7
I. Présentation générale de l'épreuve	7
II. Enjeux.....	8
Mathématiques	23
I. Présentation de l'épreuve	23
II. Enjeux.....	24
Conclusion générale	29
Epreuve d'admission	30
Mise en situation professionnelle dans un domaine choix du candidat (oral 1).....	30
Introduction.....	30
I. Préparer mon dossier.....	31
II. Construire mon dossier.....	32
III. Préparer mon entretien	36
IV. L'entretien.....	36
V. Des conseils pour chaque discipline.....	38
Pour aller plus loin	43
Entretien à partir d'un dossier (oral 2)	45
I. Education physique et sportive (EPS)	46
II. Connaissance du système éducatif (CSE)	47
Conseils aux candidats pour l'exposé dans les deux épreuves	49
Conseils aux candidats pour les entretiens dans les deux épreuves	50

INTRODUCTION

Cadre de l'épreuve

Depuis la session 2014, le concours de recrutement des professeurs des écoles s'inscrit dans le contexte d'une évolution importante de la formation initiale des enseignants dont il convient de rappeler le cadre. Les professeurs des écoles comme les professeurs de collège sont recrutés au niveau Master. Ce concours se situe en milieu de formation (année de Master 1) et il est intégré à un cursus de formation progressive, jusqu'à l'obtention du Master 2. L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités du candidat au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement mais également de la polyvalence de l'enseignement dans le premier degré. Il est constitué de deux épreuves écrites pour l'admissibilité français et mathématiques et de deux épreuves orales pour l'admission.

Le cadre de référence des épreuves de la session 2018 est celui des programmes de 2015 pour l'école élémentaire et du programme de l'école maternelle ainsi que le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes.

L'admissibilité permet de s'assurer d'un niveau de maîtrise suffisant en français et en mathématiques pour enseigner dans le premier degré.

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet « d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours et des rapports qu'ils entretiennent avec eux ». Le niveau attendu est lié à la capacité du candidat à se mettre en situation professionnelle dans un domaine de son choix et à répondre lors d'un entretien fondé sur un dossier.



INTRODUCTION

Éléments statistiques

I. Epreuves d'admissibilité

Concours	Nb de postes	Inscrits	Présents aux épreuves	Nb de candidats ayant obtenu une note éliminatoire	Moyenne générale /20 des candidats non éliminés	Nb. d'admissibles
<i>Concours publics</i>						
Externe	1 700	5 011	1 934	213	11.87	1 657
3 ^{ème} voie	220	1 341	389	80	11.06	282
2 nd interne	80	437	132	11	11.31	110
Sous-total public	2000	6 789	2 455	304	-	2 049
<i>Concours privés</i>						
Externe	47	617	152	16	12.84	99
3 ^{ème} voie	2	155	20	4	12.70	8
2 nd interne	10	43	14	1	11.82	13
Sous-total privé	59	815	186	21	-	120
TOTAL	2 059	7 604	2 641	325	-	2 169

II. Epreuves d'admission

Concours	Nb de postes	Nb d'admissibles	Présents aux épreuves	Moyenne générale /20 des lauréats	Nb de lauréats sur liste principale	Nb de lauréats sur liste complémentaire
<i>Concours publics</i>						
Externe	1 700	1 657	1 535	13.86	1 382	-
3 ^{ème} voie	220	282	250	13.09	190	-
2 nd interne	80	110	98	12.77	76	-
Sous-total public	2000	2 049	1 883	-	1 628	-
<i>Concours privés</i>						
Externe	47	99	92	15.76	47	-
3 ^{ème} voie	2	8	7	16.48	2	2
2 nd interne	10	13	12	12.13	9	-
Sous-total privé	59	120	111	-	58	-
TOTAL	2 059	2 169	1 994	-	1 686	2

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Pour les deux épreuves de français et de mathématiques, les copies ont été corrigées par des binômes formés:

- d'un inspecteur de l'éducation nationale ou d'un conseiller pédagogique
- d'un professeur de français exerçant en collège

Un barème précis a été mis au point par la commission d'harmonisation inter-académique. Il a été présenté à l'ensemble des correcteurs et adopté en commission d'harmonisation générale inter-académique. (Paris, Créteil, Versailles)

FRANÇAIS

I. PRESENTATION GENERALE DE L'EPREUVE

L'arrêté du 19 avril 2013 précise que l'épreuve vise à :

- évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leur connaissance de la langue ;
- évaluer la capacité des candidats à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de l'enseignement du français.

Pour répondre à ces attentes, l'épreuve de français est composée de trois parties:

- **Première partie:** il est demandé la production d'une réponse à une question portant sur plusieurs textes littéraires ou documentaires de façon construite et rédigée.
- **Deuxième partie:** elle porte sur la connaissance de la langue (grammaire, vocabulaire, orthographe, lexique et système phonologique). Le candidat doit répondre de façon argumentée à une série de questions sur des connaissances fondamentales.
- **Troisième partie:** elle consiste en l'analyse d'un dossier composé d'un ou de plusieurs supports d'enseignement du français, choisi(s) dans le cadre des programmes de l'école primaire (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique) et de productions d'élèves. Elle permet d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les connaissances présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points. Elle a pour coefficient 3. Une note globale égale ou inférieure à 10/40 est éliminatoire. La durée de composition est de 4 heures.



- Première partie : 11 points
- Deuxième partie : 11 points
- Troisième partie : 13 points
- Correction syntaxique et qualité de production écrite: 5 points

II. ENJEUX

L'épreuve vise à recruter de futurs professeurs des écoles pour l'académie de Versailles, académie de formation. De ce fait, elle cherche à repérer les potentialités des candidats à devenir des professeurs des écoles, des enseignants capables de s'adapter à des situations d'enseignement variées et à des publics divers.

Certaines aptitudes sont donc particulièrement valorisées, notamment la capacité d'observer et d'analyser toute situation, y compris celles figurant dans les documents proposés, avec un regard critique et constructif. Cette analyse ne peut se construire sans une solide culture. C'est pourquoi il convient que les candidats qui se préparent à cette épreuve aient consciencieusement abordé tous les champs évalués.

Il s'agit, pour l'épreuve de français, de maîtriser la lecture comme l'écriture. Ces domaines impliquent des connaissances sur la langue mais aussi des connaissances générales et des compétences essentielles :

En lecture :

- Comprendre l'explicite mais aussi l'implicite présent dans des textes résistants ;
- Analyser la question posée et en saisir les enjeux ;
- Repérer, dans les textes proposés, les idées qui se confrontent mais aussi celles qui se rejoignent ;
- Bâtir une réponse à la question en la nourrissant des textes ;
- S'exprimer dans une langue correcte.

En langue française (Maîtrise des connaissances au programme du collège)

- Témoigner, de manière claire et justifiée de ses connaissances en grammaire du français.
(Syntaxe, orthographe et lexique)

En didactique de la discipline

- Mobiliser ses connaissances pour analyser des situations proposées.
- Faire preuve d'esprit critique et d'inventivité

A. La première partie interroge la manière dont l'expérience musicale est évoquée, qu'on la pratique ou qu'on l'écoute.

1. Marcel PROUST, Du côté de chez Swann, (1913), Gallimard, Folio classique, imprimé en 1998, 527 pages, extrait pp. 339-340.
2. George SAND, Les Maîtres sonneurs (1853), Gallimard, Folio classique, 2002, 529 pages, extrait pp. 116- 118.
3. Frank CONROY, Corps et âme, Gallimard, Folio, traduit de l'américain par Nadia Akrouf (1993 et 1996 pour la traduction française), imprimé en 2017, 686 pages, extrait pp. 370-371.
4. François DELALANDE, La Musique est un jeu d'enfant (1984), INA et Buchet-Chastel, 2017, 286 pages, extrait pp. 16-17.

Cet exercice, renouvelé par l'arrêté du 19 avril 2013, consiste dans « La production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires. ». Il ne s'agit donc ni d'une synthèse de documents ni d'une dissertation. On attend du candidat qu'il prenne en compte la question posée pour construire sa réponse.

On peut considérer que la difficulté à comprendre le texte de George Sand a gêné certains candidats de sorte que le temps leur a manqué pour soigner leur expression et la graphie. Le jury a ainsi parfois constaté des difficultés à s'emparer de la question posée pour proposer une problématique adéquate au sujet et à prendre en compte tous les textes dans la construction de leur réponse. Enfin et contrairement à une pratique trop souvent relevée, on n'attend pas une présentation ordonnée des textes en début d'écrit mais une introduction rapide et synthétique qui analyse le thème et conduit à l'exposition de la problématique. Ces introductions fastidieuses pénalisent les candidats qui perdent un temps précieux à cette rédaction. Ceci implique évidemment que les citations, tout au long de l'écrit, soient claires.

Les attentes de l'épreuve visent les champs suivants : lire et comprendre des textes différents, tisser des liens, articuler sa réponse de manière cohérente et rédiger un écrit intelligible.

1. Lire et comprendre les textes

Comprendre des textes de genres différents sollicite des compétences de lecture variées. Saisir l'essentiel d'un texte informatif décontextualisé et d'un extrait de roman, contextualisé dans un univers particulier, ne requiert pas les mêmes habiletés. Le candidat doit développer des stratégies de lecture adaptées au genre et à l'époque du passage en question. Toutes doivent concourir à percevoir la globalité du propos, à recenser les thèmes et idées essentielles et à concevoir l'organisation du passage. Mais il convient également d'être sensible aux spécificités des textes littéraires : ces faits de style qui, plus qu'enrichir l'idée exprimée, en déploient l'originalité. Des

entraînements fréquents, des lectures régulières de textes de genres et d'époques variés doivent concourir à saisir l'essentiel sans erreur manifeste de sens.

Bien que visiblement appréciés, les trois extraits de romans des dix-neuf et vingtième siècle et l'ouvrage pédagogique du vingt-et-unième siècle ont été inégalement compris des candidats.

- Le passage de *La Recherche du temps perdu* (Du côté de chez Swann) n'a pas posé de difficulté particulière de compréhension malgré le chemin de traverse qu'emprunte notre auteur pour exprimer le pouvoir d'évocation de la rencontre avec la sonate de Vinteuil personnifiant la « réminiscence ». Comme fréquemment dans le style de Marcel Proust, la sensation exprimée et provoquée par l'art du violoniste recouvre, dans une étonnante évocation « ce brusque rayon du temps d'amour », le souvenir des « refrains oubliés du bonheur » qui reprennent essence comme ces papiers japonais qui se déploient lorsqu'on les jette dans l'eau.
- On ne saurait trop insister sur la nécessaire constitution de la culture littéraire attendue d'un professeur des écoles qui ne peut ignorer George Sand et son univers romanesque dont est extrait le passage des *Maîtres sonneurs*. Son œuvre emploie une langue savoureuse: lexique et syntaxe mimant une langue paysanne surannée mais délicieusement riche, emplois du subjonctif inusités de nos jours et qui pourtant nuancent les propos des personnages. Cet extrait décrit la manière dont l'expérience musicale est évoquée comme une forme de virtuosité identifiée par le narrateur et permettant de partager le pouvoir d'évocation de la musique par des images, des sons et des sensations.
- Comme Proust, Conroy dans *Corps et âme* compare la musique à une fleur qui s'épanouit et semble prendre vie : les virtuosités instrumentales s'exécutant comme par elles-mêmes, dans une communion presque mystique et à tout le moins « céleste ».
- L'extrait de *La Musique* est un jeu d'enfant a été le plus généralement compris des candidats. Sa construction logique offre des perspectives de réflexion à partir de la question posée que les textes littéraires confirment, nuancent et approfondissent. L'auteur expose les dimensions de la musique : qu'elle soit pratiquée ou écoutée, il y voit l'investissement de trois grandes capacités : « d'être sensible au son, d'y trouver une signification et de jouir de leur organisation ».

Les bonnes copies ont su tirer parti de cette lecture première et essentielle des textes en illustrant avec parcimonie leur plan.

2. Tisser des liens, confronter

L'exercice sollicite également une réelle confrontation des textes. **Confronter les textes, c'est savoir cerner leurs similitudes et divergences, qu'elles s'expriment en termes d'idées ou par des faits de style.** Parmi les textes proposés, *La Musique* est un jeu d'enfant offrait la particularité de

synthétiser les grandes idées directrices d'une réponse organisée. Il était donc possible de savoir repérer ce qu'apportait chacun des extraits de roman à la thèse de François Delalande et d'en exposer les nuances en montrant de quelle manière vivante et expressive ils les rendaient.

Les bonnes copies ont su tirer parti des similitudes de sensations exprimées dans différents textes, elles ont rapproché la « dimension imaginaire » de Delalande des dernières propositions des Maîtres sonneurs « ça dit ce qu'on pense... ça vit, ça existe ! » de la chute du texte de Conroy « Ça arrive. C'est là. Ça ! » et de l'« apparition » de la première phrase du texte de Proust. Elles ont également bien mis en évidence les échos d'un texte à l'autre : celui de la réminiscence produite par les émotions suscitées, celui des images qui émergent dans l'esprit de l'auditeur comme dans celui de l'instrumentiste et celui du partage, de la communion avec la musique, les autres et la nature.

Conseil au candidat : Il est essentiel de cerner les similitudes et les divergences avant de concevoir le plan de la réponse

3. Écrire un texte argumenté, articulé et cohérent

Pour répondre à la question, il est conseillé de bien la reformuler pour en percer les attentes et mettre tous les textes en perspective afin d'apporter une réponse personnelle étayée. Aucun ne peut être oublié ou négligé, les candidats doivent considérer le choix des textes du corpus comme une donnée essentielle. Sans faire une typologie exhaustive des sujets¹, deux grandes tendances se rencontrent.

Certains sujets sollicitent, explicitement ou pas, l'analyse d'une notion dans un contexte précis ou en général :

- 2018 : « Vous analyserez comment l'expérience musicale est évoquée par les auteurs du corpus ».
- 2016 : « Qu'est-ce que la fraternité et comment la faire vivre ? ».
- 2014 : « Dans le corpus proposé, vous analyserez le regard que les auteurs portent sur la condition humaine à partir de l'évocation de la première guerre mondiale. »

On ne peut faire l'économie d'une réelle explicitation de la notion interrogée et de ses significations dans les différents textes, qu'elles se rejoignent, le cas de notre sujet, ou qu'elles divergent comme dans les textes portant sur la condition humaine à partir de la première guerre mondiale. Ces rapprochements et divergences produisent une problématique fertile qui doit apparaître clairement dans l'introduction et dont la logique démonstrative se déploie tout au long de l'écrit.

D'autres consignes interrogent des relations :

- 2018 : « Vous analyserez les relations que les textes du corpus tissent entre passé et présent. »

¹ Liste des sujets depuis 2014 : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98675/sujets-des-epreuves-ecrites-et-conseils-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html>

- 2017 : « Vous vous interrogerez sur la manière dont se construisent la relation entre mémoire et histoire. »
- 2018 : « À partir du corpus proposé, vous analyserez comment les auteurs envisagent les rapports qui s'établissent entre l'individu et le groupe. »
- 2015 : « Vous analyserez comment les auteurs invitent à une réflexion sur la place du sport dans la société et dans la construction de l'individu ? »

Tout en se gardant du plan dialectique qui ne peut non plus convenir dans ce type de sujet, il convient d'examiner les relations désignées non seulement dans leurs liens mais aussi dans leurs oppositions dans une perspective dynamique. Il s'agit de faire preuve de discernement, de ne pas prendre parti pour l'un ou l'autre texte si le sujet oppose deux grandes notions comme mémoire et histoire, individu et groupe, mais bien plutôt d'interroger, d'analyser ces liens, de poursuivre la réflexion entamée par les auteurs.

Remarque :

Les bonnes copies ont tiré parti de l'aspect structuré du texte de Delalande pour construire leur plan qu'elles ont ensuite étayé de citations courtes et justifiées.

Une présentation rendant compte de l'organisation de la réponse signale une réelle réflexion à partir du corpus.

Ainsi, pour présenter une pensée organisée dans un écrit cohérent, il convient de prendre le temps de concevoir avant de rédiger. L'élaboration de la réponse n'intervient qu'après celle du plan qui lui-même émerge de la compréhension des textes et des enjeux du sujet.

4. Rédiger de manière intelligible

On ne rappellera jamais assez l'impact d'une copie soignée, lisible, à l'orthographe correcte et clairement présentée. Il s'agit d'un enjeu majeur de la fonction de professeur des écoles : celui-ci veille à offrir un modèle à ses élèves. Ainsi et dans toutes les circonstances, doit-il être attentif à la qualité de ses productions. Une écriture fluide, des paragraphes bien délimités et aérés contribuent à la lisibilité d'une copie.

Conseil aux candidats :

Pendant l'épreuve, une démarche en quatre temps est pertinente

AAAnalyse et reformulations du sujet

1. Plusieurs lectures outillées des textes à la lumière du sujet
2. Élaboration d'un plan à partir du sujet (la problématique peut être reformulée à la forme affirmative mais être aussi le fruit d'une interrogation issue de la question)
3. Rédaction (écriture lisible et révision orthographique et syntaxique)

Pour bien se préparer à l'épreuve

C'est une épreuve qui évalue des compétences fines de lecture et d'écriture car les futurs professeurs des écoles doivent « maîtriser un corpus de savoirs adaptés à l'exercice professionnel. ». Il s'agit d'une réelle maîtrise de la langue française, indispensable aux modèles qu'ils seront et de leurs capacités à « accéder à des ressources qui facilitent leur formation professionnelle...ⁱ ».

Se former tout au long de l'année de préparation consiste à faire des exercices réguliers

- ⇒ S'exercer à lire et reformuler les idées exprimées dans des textes divers (articles de journaux, essais, et surtout extraits d'œuvres littéraires...)
- ⇒ Se constituer une culture littéraire fondamentale à l'aide d'une anthologie par exemple
- ⇒ Rédiger très régulièrement ces reformulations, résumer des textes, les synthétiser en schémas, plans, notes...
- ⇒ Confronter plusieurs textes de genres différents
- ⇒ Enrichir son lexique de verbes exprimant des points de vue notamment

B. La seconde partie concerne la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique). Il s'agit de répondre à des questions sur des connaissances ponctuelles, d'analyser des erreurs-types dans des productions d'élèves, de formuler des hypothèses sur leur origine.

Pourquoi une telle épreuve ?

De façon générale, l'enseignement du français consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi. De plus, il facilite l'entrée dans tous les enseignements et leurs langages.

À l'école, la place primordiale du langage est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de tous les élèves. La stimulation et la structuration du langage oral et écrit constituent des priorités absolues. L'étude de la langue joue un rôle déterminant pour amener les élèves à considérer la langue comme objet d'étude et non plus seulement comme moyen de communication. Elle fait donc appel à la fois à la mémorisation et au raisonnement. En effet, les élèves doivent apprendre conjointement :

- à mémoriser des faits de langue stables (séries de mots présentant une analogie morphologique, marques verbales régulières, redondance des marques de nombre dans le groupe nominal, etc.) ;
- à raisonner pour gérer des variations en utilisant systématiquement des manipulations, telles la comparaison, le remplacement ou d'autres manipulations syntaxiques pour induire des analogies (c'est comme...) ;

- à utiliser des outils de références qu'ils ont construits et/ou des outils usuels (imagiers, répertoires, dictionnaires, mémos de conjugaison, etc...).

De façon plus générale, l'Ecole cherche à substituer à un enseignement mécanique et dogmatique, des procédures qui suscitent chez les élèves un travail de déduction ou d'induction, notamment à partir de pratiques d'observations et de manipulations. Les compétences langagières sollicitées quotidiennement, tant à l'écrit qu'à l'oral, s'enrichissent d'un travail réflexif sur la langue. Donner sa place au raisonnement en toute occasion est donc primordial pour permettre aux élèves la compréhension et donc la mémorisation de normes stables incontournables.

Le rôle des enseignants est essentiel pour apporter ces compétences et connaissances fondamentales qui permettent de garantir un cursus scolaire dans les meilleures conditions de réussite.

Il est donc demandé aux candidats de démontrer leurs aptitudes, connaissances et compétences : il s'agira non seulement d'évaluer leur maîtrise de la langue française (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) mais aussi leur capacité à répondre à des questions liées à l'enseignement de la grammaire, de l'orthographe, du lexique et du système phonologique.

Le candidat peut avoir à répondre à :

- des questions de façon argumentée,
- une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles,
- procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant, par exemple, des hypothèses sur leurs origines.

Comment se préparer ?

Il convient en tout premier lieu de se réapproprier les notions de base, de combler ses lacunes et de lever d'éventuels malentendus liés à une histoire personnelle et/ou professionnelle et les représentations inhérentes. L'étude de la langue française doit dans ce sens revêtir une priorité certaine et considérer d'une égale importance l'étude approfondie de ses différentes parties (grammaire, orthographe, lexique). Une programmation annuelle facilitera l'appropriation des différentes notions et l'exercice régulier d'habiletés d'analyses. La maîtrise orthographique requiert par exemple de solides compétences grammaticales que le temps et l'entraînement permettent de garantir. L'épreuve cherchera à en apprécier les contours stabilisés. Le candidat doit bien comprendre que la grammaire et l'orthographe sont au service de la langue. Ils forment un ensemble de règles à suivre pour parler et écrire avec clarté et correction. Il est attendu une maîtrise certaine de ces notions afin qu'elles soient justement enseignées.



Question 1

Dans un extrait, identifier les modes et les temps des verbes et justifier leur emploi en proposant un classement.

L'objet de cette question est double :

Les modes personnels devaient être identifiés, ainsi que les temps. Une bonne maîtrise des attendus de fin de cycles 3 et 4 est nécessaire pour réussir cette question. Les candidats pourront travailler à partir des programmes de français pour repérer les compétences et les connaissances qu'ils ont à appréhender, en particulier celles de conjugaison. Ils pourront s'entraîner à résoudre des problèmes proposés au CRPE ou au diplôme national du brevet (DNB). Certains manuels scolaires des cycles 3 et 4 proposent également une variété d'exercices corrigés.

Une fois les verbes repérés, il convenait d'identifier une forme de rangement.

La forme d'un tableau, à la fois synthétique et analytique convenait parfaitement en prenant soin de notifier exhaustivement tous les verbes.

Verbes	Modes et temps des verbes
Joseph courut dit-il répondit-elle	Passé simple de l'indicatif Action soudaine passée et qui n'a plus cours (aspect accompli). Il était possible d'évoquer la notion de « premier plan narratif »
tu pleures j'ai je sais je ne m'en puis	Présent de l'indicatif Présent d'énonciation, justifié par le discours direct
Je ne sache point comme ça puisse	Présent du subjonctif Le mode subjonctif envisage les éléments du point de vue de leur possibilité davantage que de leur réalisation (doute, incertitude, éventualité) *
explique-toi fais-moi ne me demande point	Présent de l'impératif Mode exprimant un ordre, un conseil, une recommandation, une injonction, un souhait, une interdiction

* On n'attend pas du candidat qu'il repère précisément l'emploi rare du subjonctif dans la proposition principale « je ne sache pas », mais qu'il en perçoive le caractère exceptionnel et en propose une

interprétation cohérente. Cet emploi permet ici d'introduire une affirmation polémique (emploi plus courant en subordonnée « ...que je sache ». Dans la proposition subordonnée, le subjonctif présent s'explique par le verbe introducteur qui exprime l'incertitude).

Question 2

Transposer au discours indirect les paroles du narrateur d'un des textes.

Le verbe introducteur : « Il lui demanda » est précisé.

Les propos à transposer sont : « Où diantre prends-tu tout ça ? à quoi que ça peut servir, et qu'est-ce tu veux signifier par-là ? »

On attend: « Il lui demanda où il prenait tout cela, à quoi cela pouvait servir, et ce qu'il voulait signifier par là ».

Analyse

Cette question fait référence à l'analyse du discours qui met en relation la langue avec ses conditions d'énonciation. Tout énoncé est produit dans une situation particulière caractérisée par les interactions entre des interlocuteurs. Tout acte d'énonciation (rapporter un discours) ne se limite pas à la transmission d'informations mais nécessite de s'interroger sur les rôles respectifs du locuteur vis-à-vis du destinataire.

L'analyse du discours permet des manipulations qui s'avèrent nécessaires pour l'acquisition de compétences langagières. Bien que la plupart des faits de langue analysés dans le cadre de l'analyse du discours ne constituent pas un objet d'enseignement explicite à l'école primaire, il est indispensable qu'ils soient maîtrisés par les enseignants qui les mettront en œuvre en pleine connaissance de cause dans les activités régulières de vie d'une classe. Cet ensemble de règles et d'exceptions permet d'approfondir la réflexion sur le fonctionnement de la langue et d'acquérir des savoirs lexicaux et grammaticaux.

Préconisations : Il est demandé aux candidats de comprendre les systèmes et leur organisation pour mieux les enseigner et reconsidérer les erreurs des élèves non comme des fautes mais comme des témoignages de stratégies inadéquates mises en œuvre.

Cette question a été réussie et les caractéristiques de la transposition bien identifiées.

Question 3

Identifier la classe grammaticale de termes issus d'un extrait de texte.

L'extrait de texte est le suivant :

« Tous ses souvenirs du temps où Odette était éprise de lui »



« Il revit tout ».

Il est demandé au candidat d'identifier (de façon précise) la classe grammaticale d'un homophone grammatical. Les homophones grammaticaux sont des mots qui se prononcent de la même façon, qui n'appartiennent pas à la même classe grammaticale et que la connaissance des règles de la grammaire permet de différencier.

Remarque : Cet exercice a été assez peu réussi. Les deux mots n'ont pas en commun les mêmes propriétés, ils n'appartiennent donc pas à la même classe :

« tous » est un déterminant indéfini. Il s'emploie devant un nom en lui donnant tout son sens dans le contexte : il est un constituant obligatoire.

« tout » est un pronom indéfini, il apporte une nuance de détermination et de quantité.

Remarques : L'enseignant doit être en capacité de guider ces observations et donc d'identifier les classes grammaticales des différents constituants de la phrase. Cet enseignement exige la maîtrise d'un métalangage dont le concours va chercher à identifier la connaissance

Question 4

Expliquer dans un texte le sens d'un mot et produire son analyse morphologique.

Trouver deux adjectifs qui appartiennent à la même famille.

Il est demandé aux candidats d'expliquer la formation du mot « compassion » et de donner son sens dans le contexte suivant :

« Explique-toi, ma mignonne, dit-il, et fais-moi connaître si c'est de compassion pour moi que tu pleures, ou si c'est de contentement ? ».

Il est ensuite demandé de trouver deux adjectifs qualificatifs appartenant à la même famille. Cette question vise à mieux appréhender les connaissances des candidats et leur capacité à produire une analyse en contexte.

Remarques : La maîtrise du vocabulaire est un élément essentiel de la langue française pour exprimer sa pensée, partager et augmenter sa représentation du monde, tant à l'oral qu'à l'écrit. L'enseignement du vocabulaire à l'école doit enrichir le nombre de mots connus et utilisés par chaque élève et les initier aux règles qui en régissent l'organisation.

Analyse

L'analyse morphologique est souvent incomplète : le préfixe [com] signifiant [avec] est repéré mais les candidats ont eu plus de difficulté à nommer le radical [passion]. L'origine étymologique « patior », souffrir n'était pas demandée mais a été valorisée.

Le sens général a été bien appréhendé mais la mise en contexte s'est révélée insuffisante : la « compassion » est le fait de partager les souffrances d'autrui, d'avoir de l'empathie pour la peine d'autrui. En contexte, le mot renvoie davantage à une communion des sentiments.

Deux adjectifs qualificatifs étaient demandés. De nombreuses erreurs ont été constatées à ce niveau. On attendait : « passionnel », « compatissant », « passionnant », « patient », « impatient » ...

Question 5

Relever et classer les différentes propositions subordonnées d'un extrait.

Il est demandé aux candidats d'identifier, de relever et de classer les propositions subordonnées.

L'extrait proposé est le suivant : « Pendant qu'il façonnait la musique dans sa tête et la jouait, il sentait que Fredericks la façonnait et la jouait en accord avec lui, leurs âmes jointes dans une entreprise harmonieuse, comme de vieux amis qui peuvent se parler sans mots, se communiquer une pensée avant même qu'elle n'émerge totalement, parce que la même pensée naît de l'autre ».

Analyse

L'analyse de la phrase complexe permet de distinguer trois types de subordonnées : la subordonnée relative, la subordonnée complétive et la subordonnée circonstancielle. Il est essentiel de justifier de son analyse. Dans ce sens, les procédures de reconnaissance (par effacement, déplacement, substitution, ...) doivent être maîtrisées (on ne mentionnait pas de les identifier), ce qui n'a pas été le cas pour un grand nombre de candidats.

Par ailleurs, l'organisation du rangement n'a pas été souvent pertinente : un grand nombre de candidats se contentant d'énoncer les différentes propositions. Un tableau pouvait les aider à organiser leur réponse.

Propositions	Types et justifications
	4 propositions subordonnées conjonctives compléments circonstanciels
Pendant qu'il façonnait la musique dans sa tête et la jouait	Deux compléments circonstanciels de temps coordonnés
Avant même qu'elle n'émerge totalement	Complément circonstanciel de temps
Parce que la même pensée naît dans l'âme de l'autre	CC de cause
Que Fredericks la façonnait et la jouait en accord avec lui	2 propositions subordonnées conjonctives complétives COD coordonnés

Qui peuvent se parler sans mots, se communiquer une pensée	1 proposition subordonnée relative complément de l'antécédent
--	---

Conseils

On n'attend pas du candidat qu'il étudie « leurs âmes jointes dans une entreprise harmonieuse, comme de vieux amis ». Dans ce cas l'hypothèse d'une proposition participiale a été valorisée.

Il est recommandé aux candidats de consolider les connaissances en analyse, de clarifier les concepts. Il est fondamental de s'exercer au travers des exercices qu'un grand nombre de publications propose.

Question 6

En s'appuyant sur au moins deux procédés d'écriture qui semblent significatifs, identifier l'effet de la musique sur deux personnages.

Le long extrait proposé permet d'identifier l'effet de la musique sur les deux personnages, Claude et Fredericks : « C'était clair, fougueux, apparemment facile. Claude s'entendit lui répondre une octave plus bas, avec une concentration réfléchie, contrôlant délibérément le sentiment d'euphorie qu'il sentait monter dans sa poitrine. C'était parti, ça leur échappait, c'était libre. Ils voguèrent jusqu'à la fin du morceau, comme un grand voilier roulant sous le vent.

Tout le temps qu'il dialogua avec Fredericks, il se sentit pratiquement hors de lui, écoutant le flot magique, les changements de couleurs, entendant la pulsation, regardant ses mains accomplir leur travail étonnant. Pendant qu'il façonnait la musique dans sa tête et la jouait, il sentait que Fredericks la façonnait et la jouait en accord avec lui, leurs âmes jointes dans une entreprise harmonieuse, comme de vieux amis qui peuvent se parler sans mots, se communiquer une pensée avant même qu'elle n'émerge totalement, parce que la même pensée naît dans l'âme de l'autre ».

Conseils

Il s'agit de repérer au moins deux procédés d'écriture et d'en analyser les effets.

L'enseignant doit savoir ce qui produit la force d'un texte et connaître les procédés d'écriture les plus fréquemment utilisés. Pour cela, il doit exercer ses capacités d'analyse et d'argumentation et acquérir des connaissances liées à l'organisation d'un texte, à son lexique. Il existe à ce titre un grand nombre de procédés qui produisent des effets bien connus pour marquer la subjectivité, l'exagération, ou insister sur certains éléments (gradation, répétition, opposition, métaphore...) qui sont autant de moyens que l'auteur utilise pour persuader le lecteur.

Cette question a été globalement bien réussie et deux procédés d'écriture ont été facilement identifiés.

Conseils généraux

Pour cette seconde partie, il est essentiel de traiter de toutes les questions et donc de partager le temps imparti. L'analyse des questions repose sur une lecture attentive : il est préférable de lire chaque question lentement. Sur un brouillon, trois étapes doivent rythmer la répartition choisie :

- Relever et/ou classer les différentes consignes (questions imbriquées).
- Procéder à une analyse de chaque question (délimiter de façon précise les extraits demandés), identifier son domaine de référence et la notion abordée.
- Identifier les arguments d'analyses grammaticales auxquels se référer et connaître les termes spécialisés. A ce niveau d'analyse linguistique, il faut identifier les ressemblances et/ou les différences qui seront expliquées par la mobilisation des connaissances, des notions, des concepts, voire des exemples.

Pour la rédaction de la réponse, procéder sur la copie à un choix de présentation adéquat. Dans cette épreuve, les relevés sont très fréquents.

-Il convient de faciliter le repérage, la lisibilité du système choisi (un classement n'est pas identique à un rangement). Il faut contextualiser les propos surtout lorsque certaines formes sont identiques (préciser les termes de la phrase dont ils sont extraits).

- La présentation et l'organisation de la copie évoquent la maîtrise du sujet, et une organisation hiérarchisée, explicite, aérée s'avère révélatrice d'un niveau de maîtrise.

- Il convient de procéder à une relecture des réponses apportées afin de garantir la vigilance orthographique nécessaire et d'éviter des défaillances syntaxiques souvent relevées.

C. La troisième partie concerne l'analyse de supports d'enseignement.

Elle est en relation avec la pratique de classe pour l'enseignement du français à partir de supports professionnels utilisés dans ce cadre. **C'est la partie professionnelle.** Elle donne la possibilité aux candidats de réinvestir leurs expériences acquises sur le terrain ou dans le cadre de leurs stages en classe. En effet, prendre appui sur les observations de classe et sur les échanges professionnels avec les enseignants dans l'exercice du métier permet au candidat d'ancrer son propos dans la réalité professionnelle et de construire du lien avec la situation proposée en vue d'analyser efficacement les problématiques posées.

Cette partie mobilise les connaissances liées aux programmes de l'enseignement en vigueur et s'appuie sur des notions clés ou termes (Socle commun de connaissances et de compétences et de culture, activité, objectif d'apprentissage, compétence, séquence, séance) dont les définitions et les enjeux sont à maîtriser.



Cette dernière partie de l'épreuve de français nécessite pour le candidat :

- d'analyser de façon critique un corpus composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement ;
- de proposer des solutions ou des activités liées à la séquence.

En fonction des documents proposés, le candidat doit témoigner de sa capacité à :

- repérer et analyser les contenus scientifiques sous-jacents ;
- déterminer les objectifs visés ;
- apprécier la part de l'activité de l'élève en donnant un avis critique sur la démarche pédagogique proposée ;
- identifier le moment et les conditions d'utilisation du document ;
- procéder à une première interprétation des productions des élèves ;
- imaginer quelques activités à proposer à la suite de la séance d'enseignement présentée.

Il ne s'agit pas ici de concevoir un enseignement, cet objectif sera l'objet de la formation professionnelle qui suit le concours, mais de chercher à apprécier l'adéquation de supports et de démarches pédagogiques utilisés dans la classe aux notions visées et d'identifier leurs caractéristiques et leurs limites.

Dans les exemples proposés, la réflexion des candidats peut être soutenue par un ensemble de questions qui permettent de cerner les principaux aspects de la situation d'enseignement présentée.

Les supports mobilisés peuvent être des documents destinés aux élèves et aux enseignants dans des situations susceptibles d'être mises en œuvre à l'école élémentaire ou à l'école maternelle. L'école maternelle n'est pas à négliger.

Pour cette session, le corpus comprend trois documents :

Le document 1 est une séquence d'apprentissage. Le document 2 comprend les traces écrites présentes dans la classe (affichages didactiques, albums travaillés, fiche d'exercice individuel). Le document annexe est un schéma récapitulatif des compétences requises pour comprendre.

Pour bien se préparer à l'épreuve.

Afin d'éviter à tout prix de paraphraser les documents, le candidat est invité à les analyser ;

Il est encouragé à repérer dans les documents les enjeux didactiques et à identifier les situations d'apprentissage.

Il pourra apporter des éléments personnels d'analyse, toujours intéressants pour le jury.



Par ailleurs, le candidat est invité à :

- **Travailler tout particulièrement cette partie** notamment s'il n'a pas d'expérience antérieure liée à l'enseignement qu'il peut éventuellement mobiliser.
 - Les bonnes copies sont celles dans lesquelles cette partie a été traitée, même si à ce stade les réponses pédagogiques sont encore peu étayées Elles s'appuient sur des exemples transférés à la situation et complétés par des propositions de mise en œuvre.
- **Traiter dans son intégralité cette partie** car elle compte pour 13 points dans la note finale.
 - Les bonnes copies ont bien analysé les difficultés (ou obstacles rencontrés par les élèves) dans les activités proposées en s'appuyant sur une connaissance du programme de maternelle
- **Maîtriser** le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et son architecture interne (domaine, composante, objectifs) <http://eduscol.education.fr/cid86943/le-socle-commun.html>
- **Se référer** aux **ressources d'accompagnement des nouveaux programmes** mises en ligne sur le site Eduscol. Celles-ci proposent des pistes pour la mise en œuvre des enseignements, des outils pédagogiques, didactiques et scientifiques et des supports pour organiser la progressivité des apprentissages. Elles permettent aux candidats de s'approprier l'esprit et les intentions des programmes et d'approfondir leurs connaissances des contenus d'enseignement.
- **Acquérir** quelques notions clés pour aborder cette partie de manière plus sereine. L'utilisation et la maîtrise du vocabulaire adéquat sont des gages de réussite.
 - Une fiche de préparation
 - Une activité
 - Une séance d'apprentissage et les différentes phases constituantes
 - Une séquence d'apprentissage
- **Analyser** la situation d'enseignement en s'appuyant sur quelques questions majeures
 - Quelle est l'activité des élèves ?
 - Quel est le rôle de l'enseignant ?
 - Quels sont les objectifs visés ?
 - Quelles sont les modalités pédagogiques retenues ?
 - Quelle est la démarche d'évaluation engagée par l'enseignant ?
- **S'appuyer** sur quelques exemples concrets choisis judicieusement dans les ressources.

Enfin, pour l'enseignement de la lecture en CP, prendre connaissance des quatre documents mis en œuvre à la rentrée scolaire 2018.

MATHÉMATIQUES

I. PRESENTATION DE L'ÉPREUVE

L'arrêté du 19 avril 2013 précise que l'épreuve vise à :

- Evaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions.
- L'arrêté précise : « Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse... »

L'épreuve de mathématiques est composée de trois parties :

- **la première partie** est constituée d'un problème à résoudre portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou sur des éléments du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (SCCC) permettant d'apprécier la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.
- **la deuxième partie** est composée d'exercices indépendants permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans les différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Ces exercices peuvent être composés de questions à choix multiple, ou d'analyses d'erreurs types dans des productions d'élèves.
- **la troisième partie** propose l'analyse d'un dossier composé d'un ou de plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire à destination d'élèves ou d'enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique) et de productions d'élèves, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points. Elle a pour coefficient 3. Une note globale égale ou inférieure à 10/40 est éliminatoire. La durée de composition est de 4 heures.

- Première partie : 13 points
- Deuxième partie : 13 points
- Troisième partie : 14 points

N.B : 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.



II. ENJEUX

Le sujet du CRPE principal 2018 permet de mobiliser les six compétences mathématiques – chercher, représenter, raisonner, communiquer, modéliser et calculer. Sans difficultés majeures, au travers d'exercices variés dans leurs sujets comme dans leurs formes, il balaie tous les domaines étudiés lors de la scolarité obligatoire. Ce sujet permet donc à tout candidat possédant les compétences mathématiques attendues en fin de collège – et chez un futur professeur des écoles – d'obtenir une note satisfaisante.

On peut souligner l'apparition de l'algorithmique et de la programmation, cohérente avec les programmes des cycles 2 à 4 entrés en vigueur à la rentrée scolaire 2016.

Les situations didactiques proposées sont accessibles ; elles concernent cette année le domaine numérique (nombres décimaux et fractions) et du calcul (typologie des calculs et calcul du périmètre). Leur analyse était à la portée de tout candidat ayant réussi à identifier les concepts élémentaires concernés.

A. La première partie est constituée d'un problème dont l'objet porte sur le **pneumatique d'une roue**. Il est constitué de trois parties : lecture d'information inscrite sur le pneumatique, travail sur la relation entre les distances d'arrêt-réaction-freinage (avec la lecture d'un diagramme représentant la distance d'arrêt sur route sèche d'un véhicule en fonction de sa vitesse) et les effets d'une roue cinq bâtons qui roule. Des éléments de réponses sont fournis tout au long du problème afin qu'un candidat qui ne saurait pas traiter une question puisse répondre aux suivantes.

Les différents champs de connaissances mobilisés dans le problème sont : prélever des informations et lire des données mathématiques à partir de différentes représentations graphiques, le calcul avec des données numériques nécessitant des conversions (h-min-sec ; km/h en m/s).

Principales difficultés rencontrées par les candidats

Les candidats, dans leur grande majorité, maîtrisent la lecture de données mais butent sur des calculs simples (par excès de confiance ou lecture partielle des informations communiquées).

Les erreurs les plus fréquemment rencontrées portent sur des oublis ou des difficultés à convertir des données numériques (km/h en m/s par exemple)

La question sur la détermination des distances a été traitée le plus souvent par tâtonnements.

D'autres difficultés résultent d'une lecture incomplète des consignes. La résolution globale de cette partie nécessitait une prise d'informations dans un texte aux formes diverses ; une lecture trop rapide de cet énoncé ou un manque d'entraînement à des modes de représentations graphiques originales de données numériques a conduit certains candidats à commettre des erreurs.

Quelques conseils pour bien se préparer à cette première partie ?

- Une bonne maîtrise des attendus de fin de cycles 3 et 4 est nécessaire pour réussir cette partie.
- Par ailleurs, les candidats devront porter une grande attention à la lecture des questions et des consignes et des informations à leur disposition.
- La représentation graphique originale (en forme d'escargot cette année) doit être comprise pour une lecture précise des informations.

B. La Deuxième partie se présente sous la forme d'une succession d'exercices

Exercice 1

Cet exercice consistait à effectuer le calcul du volume d'un solide constitué d'un cylindre et d'un cône (les formules étaient fournies) et à l'exploiter dans une situation de proportionnalité impliquant des conversions d'unités de capacité. Le parallélisme de deux droites devait être établi dans la dernière question, en utilisant, par exemple, la réciproque du théorème de Thalès.

Principales difficultés rencontrées par les candidats

Dans le calcul du volume du cône comme dans celui du cylindre, dont les formules étaient données dans le sujet, de nombreux candidats n'ont pas su calculer l'aire du disque de la base. Ils confondent les formules de l'aire et du périmètre d'un disque.

Le parallélisme des deux droites n'a pas été établi par méconnaissance de la réciproque du théorème de Thalès, ou de celle des triangles semblables. Certains des candidats ayant utilisé cette réciproque, n'ont pas su présenter les calculs pour établir l'égalité de deux rapports. Rappelons que les rapports de longueurs doivent être calculés séparément afin de pouvoir constater leur égalité.

Exercice 2

L'exercice 2 est un exercice de probabilités à propos d'une loterie. Le nombre de tickets à vendre pour réaliser un bénéfice donné faisait l'objet de la dernière question.

Principales difficultés rencontrées par les candidats

Cet exercice a été majoritairement réussi. Les difficultés rencontrées l'ont été à l'occasion du nombre de billets à rajouter, le plus souvent par lecture trop rapide de l'énoncé. Rappelons qu'une probabilité est un nombre compris entre 0 et 1, et ne doit pas être écrit sous forme d'un pourcentage.

Exercice 3

L'exercice 3 est construit autour d'un programme écrit sur Scratch. Les questions amènent le candidat à comprendre que le programme calcule les puissances de 5 pour des exposants allant de 1 à 10.

Principales difficultés rencontrées par les candidats

Cet exercice n'a été traité que par un petit nombre de candidats. Dans l'ensemble, l'algorithme n'a pas été compris. Il est conseillé aux candidats de se familiariser avec le logiciel Scratch, ou tout logiciel analogue.

Exercice 4

L'exercice 4 est constitué de quatre assertions à infirmer ou confirmer. Des justifications étaient attendues pour chacune des réponses.

Principales difficultés rencontrées par les candidats

Les candidats ont rencontré des difficultés pour calculer le volume d'un cube à partir de la donnée de l'aire d'une de ses faces. Certains font des confusions entre aire et volume. Les notions d'inverse et d'opposé sont régulièrement confondues.

Certains candidats considèrent qu'une figure à main levée constitue une preuve de l'alignement de trois points, alors même que les codages qui y sont portés le permettent.

Quelques conseils pour bien se préparer à l'épreuve

- Se préparer en s'entraînant sur des annales du CRPE, des exercices de préparation au diplôme national du brevet (DNB) sans se limiter au programme de 3^e.
- Ne pas négliger la partie « algorithmique et programmation » ; apprendre à suivre pas à pas un programme écrit avec Scratch pour en comprendre l'objectif et les différentes étapes.
- Connaître les formules usuelles de calculs de périmètre, d'aire, de volume et savoir les utiliser dans des situations complexes.
- Ne pas hésiter à se lancer dans la recherche d'un exercice, même si cela n'aboutit pas, à expliquer les démarches.
- Apprendre à démontrer qu'une affirmation est vraie, à proposer un contre-exemple pour montrer qu'elle est fausse.

C. La troisième partie est composée de trois situations indépendantes avec des analyses à effectuer à partir de productions d'élèves ou de supports d'enseignement.

Situation 1

Cette situation représente un extrait des programmes de cycle 2 sous forme de tableau relatif aux différentes procédures de calculs (calcul mental, calcul en ligne, calcul posé) avec des exemples et des ressources correspondantes. A partir de calculs à résoudre, il s'agit, en prenant appui sur le document d'analyser les stratégies et les apprentissages que des élèves de cycle 2 pourraient mobiliser pour trouver le résultat.

Question 1

Les candidats ont dans l'ensemble bien répondu à cette question. La diversification des procédures, le travail sur les décompositions et la mobilisation des connaissances sur les tables ont été les plus souvent cités.

Principales difficultés rencontrées par les candidats

Les propriétés (distributivité, associativité) mises en œuvre dans le calcul en ligne sont rarement évoquées dans les réponses.

Question 2

La plupart des candidats ont fait des propositions pertinentes néanmoins une grande majorité d'entre eux éprouve des difficultés à trouver trois stratégies et de ce fait utilise deux fois la même.

Principales difficultés rencontrées par les candidats

Le manque d'appui sur la didactique et les enjeux du calcul en ligne entraîne des descriptions souvent paraphrasées des stratégies des élèves. La même stratégie est fréquemment reprise différemment.

Question 3

La majorité des candidats n'a pas su proposer des stratégies en indiquant les connaissances et les propriétés utilisées. Les stratégies proposées, même lorsqu'elles étaient pertinentes, ont rarement fait référence de manière explicite aux propriétés utilisées du fait d'une insuffisante maîtrise d'un lexique mathématique et didactique adapté.

Situation 2

Dans cet exercice de géométrie, il s'agit d'analyser trois productions d'élèves de CM2 abordant l'addition d'unités et de fractions décimales à travers le calcul du périmètre d'un triangle rectangle.

Question 1

La grande majorité des candidats a bien su apporter les éléments d'explicitation attendus mais la notion de périmètre n'est que très rarement évoquée. Quelques confusions entre démarches des élèves et connaissances mathématiques apparaissent sur un certain nombre de copies.

Question 2

La question a été plutôt bien traitée dans l'ensemble. La plupart des remédiations proposées étaient opérantes et adaptées.

Situation 3

Dans cette situation, il s'agit d'analyser quatre procédures de calculs d'élèves portant sur une addition de deux nombres décimaux ($3,12 + 5,7$).

Question 1

Une majorité de candidats a su faire l'analyse demandée.

Question 2

De manière générale, les candidats ont su interpréter les erreurs des élèves. Les stratégies mobilisées sont identifiées mais ne sont pas forcément confrontées aux enjeux pédagogiques. Un grand nombre de candidats est resté dans une description, au détriment d'une analyse précise, souvent par méconnaissance des problématiques d'apprentissage liées aux procédures de calcul.

Quelques conseils pour réussir à cette situation 3

- S'exercer sur des annales du CRPE et demander à des enseignants d'expliquer les stratégies et erreurs des élèves durant les stages ;
- Avoir une bonne connaissance de la didactique et des enjeux pédagogiques pour les nombres fractionnaires et décimaux ;
- Maîtriser le lexique mathématique ;
- Connaître les programmes et des compétences mises en jeu ;
- Distinguer les notions de démarches et de stratégies ;
- S'entraîner à analyser des travaux d'élèves et à comprendre pourquoi les erreurs sont faites et surtout comment y remédier ;
- Lire des ouvrages de pédagogie et de didactique de la discipline ;
- Lire les rapports de jury ;
- Lire les documents consultables sur EDUSCOL "Le nombre au cycle 2", "Le nombre au cycle

3" et les nombreuses ressources mathématiques.

CONCLUSION GENERALE

Les épreuves écrites, demandent une préparation rigoureuse. Les candidats doivent faire preuve d'une bonne maîtrise de la langue française écrite et de connaissances didactiques minimales. Les conseils de lecture et de consultation du site internet institutionnel Eduscol qui figurent dans ce rapport lui seront d'un grand secours.

Il est attendu un bon niveau de connaissance générale indispensable à tout candidat qui se destine au métier de professeur des écoles.

Le jury sera très sensible à ce que le candidat :

- Veille au soin et à la qualité de la présentation de la copie (calligraphie, mise en valeur des réponses)
- Pagine correctement la copie,
- Indique clairement les parties traitées
- Utilise un niveau de langue soutenu, propre à l'écrit avec une orthographe maîtrisée.

Le jury appréciera la capacité des candidats à nourrir leur réflexion de la lecture d'ouvrages de pédagogie et de didactique, réflexion qui les accompagnera tout au long de leur vie professionnelle.

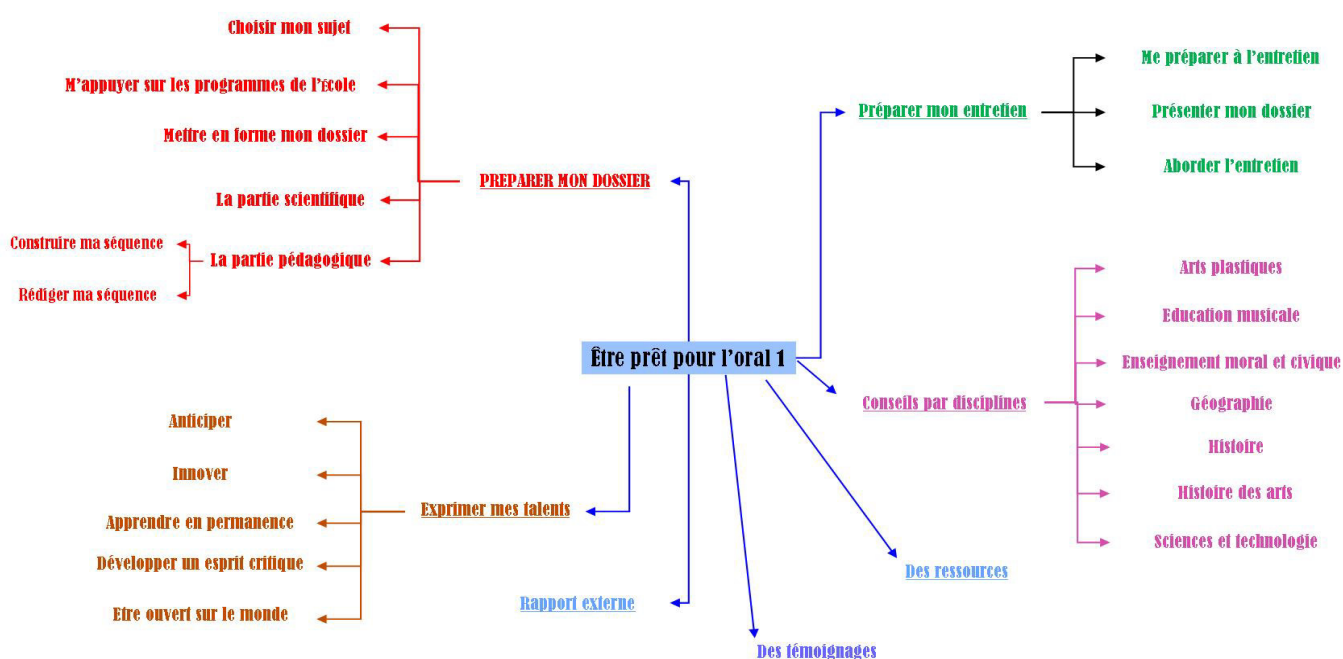
EPREUVES D'ADMISSION

Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat (ORAL 1)

Introduction

Le bilan de cette année montre que les candidats, dans leur grande majorité se sont investis dans la préparation de cet oral et ont réalisé une excellente prestation grâce à leur préparation sérieuse et soignée. Toutefois des améliorations sont encore nécessaires dans la maîtrise des aspects scientifiques et didactiques du dossier ainsi que dans la conception de la séquence pédagogique.

Sur le site de l'académie de Versailles (<http://www.crpeoral1.ac-versailles.fr/>), vous trouverez une aide à la préparation de l'épreuve « Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat ». Pour chaque item, vous serez dirigé vers des vidéos.



Voici des conseils écrits pour réussir votre première épreuve orale du CRPE.

I. Préparer mon dossier

Dès votre inscription au CRPE de l'académie de Versailles, vous entrez dans un continuum de formation qui commence par la lecture de ce rapport et par la visite du site dédié.

Après votre réussite au concours, cette formation se poursuivra par un accompagnement dans le métier, rigoureux et bienveillant.

A. Exprimer mes talents

D'ores et déjà, il vous est conseillé de développer des compétences générales qui vous seront utiles pour réussir votre concours mais aussi pour entrer dans le métier de professeur des écoles.

Consultez les vidéos d'aide : Exprimer mes talents – CRPE oral 1 <http://acver.fr/acj>

B. Bien choisir le sujet

Le choix du sujet se décide au moment de l'inscription. Prenez le temps de réfléchir, de vous documenter.

Votre choix peut se porter sur un sujet que vous connaissez particulièrement car il correspond à l'une de vos passions, aux études que vous avez suivies, un domaine que vous souhaitez approfondir... Vérifiez bien que votre sujet s'inscrive dans les programmes de l'école afin d'envisager ensuite, ses aspects didactiques et pédagogiques.

Il est possible que votre sujet soit formulé sous une forme interrogative. Ex : À quoi sert d'organiser une chorale à l'école ?...

C. S'appuyer sur les programmes de l'Ecole

Les programmes de l'Ecole et le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (SCCCC) définissent les contenus d'apprentissage. Il est donc incontournable de s'y référer. En d'autres termes, il est nécessaire de justifier l'intérêt de votre sujet d'un point de vue pédagogique et disciplinaire en montrant les adéquations avec les textes officiels.

Des sites officiels les proposent :

- [Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture](#)
- [Programmes pour le cycle 1](#) :
- [Programmes pour les cycles 2 et 3](#)

Au sein des ressources d'accompagnement **Eduscol** vous trouverez des pistes pour la mise en œuvre des programmes, des outils scientifiques et didactiques, des vidéos de situations de classe et des supports pour organiser la progressivité des apprentissages :

- [cycle 1](#)
- [cycle 2](#)
- [cycle 3](#)

II. Construire mon dossier

A. Les compétences à développer pour constituer votre dossier

L'enjeu du dossier consiste à élaborer un écrit dans lequel il convient alors de savoir mobiliser un corpus de documents, faire le point sur une question, prendre la mesure des programmes de l'école primaire, être capable d'effectuer une transposition didactique, c'est-à-dire rendre les savoirs abordables par les élèves.

Il faut comprendre qu'il s'agit d'appréhender l'exercice d'élaboration du dossier dans une double perspective : d'une part, de mettre en relief les aspects scientifiques liés à la question choisie et d'autre part, de mener une réflexion portant sur les enjeux didactiques.

N'oubliez pas que le dossier doit faire apparaître une articulation entre les contenus scientifiques décrits et la séquence pédagogique.

La commission qui va vous recevoir, attend de vous d'être capable d'approfondir un sujet tant par des recherches que par la réflexion personnelle, de ne pas se limiter à un rapide tour d'horizon sur Internet mais de croiser les sources.

B. La synthèse des fondements scientifiques

Il est nécessaire qu'un enseignant connaisse correctement un sujet pour pouvoir l'enseigner. Posez-vous la question suivante : « Qu'est-ce qu'il est important que je sache sur ce sujet pour pouvoir l'enseigner ? ».

Il est également essentiel, bien-sûr, que l'enseignant présente un niveau de connaissances supérieur à celui des élèves. Des manuels scolaires de lycée et des ouvrages universitaires sont de bonnes ressources.

L'épreuve ne consiste pas à évaluer vos propres connaissances de manière exhaustive, mais de comprendre en quoi elles vont vous être nécessaires dans la mise en œuvre de votre enseignement dans le domaine défini. Il est pertinent de montrer cette relation dans la rédaction et l'exposé du dossier.

Vos savoirs scientifiques seront bien sûr ensuite adaptés à l'âge des enfants dans la seconde partie.

En d'autres termes il est donc indispensable de maîtriser les notions, les connaissances, les concepts, les événements relatifs au sujet choisi. Pour autant, il n'est pas utile « d'emmagasiner » un savoir encyclopédique !

La partie sur « les fondements scientifiques », est constituée de deux sous-parties.

- a) La première ne doit pas être une succession de définitions de notions ou de contenus disciplinaires mais une présentation des principaux aspects scientifiques du sujet. Vous pourrez également aborder un courant pédagogique ou évoquer un didacticien qui a permis d'enrichir les pratiques pédagogiques de la notion développée. Faites référence aux théories pédagogiques qui vont vous permettre d'élaborer la séquence. Ces derniers éléments sont peu présents dans les dossiers.
- b) La deuxième doit permettre de vous interroger sur les fondements didactiques. Les questions suivantes peuvent vous y aider :
 - Comment transformer mon savoir en une connaissance abordable par mes élèves ?

- Quelles sont les connaissances que je vise pour mes élèves ? (n'oubliez pas de consulter les programmes des 4 cycles.)
- Quel lien établir entre ma connaissance du développement de l'enfant et le savoir que je souhaite enseigner à cette classe ?
- Quelles étapes vais-je concevoir pour que mes élèves apprennent progressivement ?
- Comment les élèves vont-ils s'approprier les savoirs que j'envisage ?
- Quel lexique et niveau d'appropriation seront attendus des élèves ?
- A quelle époque de l'année vais-je aborder les notions en jeu ?
- Comment vais-je évaluer les progrès et les réussites de chacun ?
- Comment vais-je aider les élèves les plus fragiles ?

Pour préparer votre oral, il est conseillé de savoir comment le sujet (par exemple, les loisirs sur le littoral breton) s'inscrit dans les programmes (identifier et caractériser des espaces et leurs fonctions) et comment il est adapté aux capacités et au développement de l'enfant (la structuration de l'espace : comment passer de l'espace vécu à l'espace conçu ?).

Si vous avez clairement identifié les enjeux de cette partie scientifique et que vous en avez la maîtrise, il vous sera plus aisé de concevoir et proposer une séquence pédagogique réellement en lien avec les profils des élèves.

C. La partie pédagogique

a) Comment construire ma séquence ?

La pédagogie s'attache au fonctionnement de la classe dans son ensemble et aux savoirs à enseigner. Elle s'intéresse aussi aux modes de relations entre les individus, à l'environnement et aux conditions de travail dans le processus d'apprentissage.

Voici quelques exemples de questions à vous poser pour préparer la séquence :

- Comment vais-je transmettre les savoirs envisagés, dans le cadre de la classe ?
- Quelles modalités d'organisation vais-je mettre en place (lieux, élèves, supports ...) ?
- Quelle progression vais-je envisager? (penser aux différences de rythmes d'apprentissage des élèves)
- Ai-je pris en compte les connaissances et compétences acquises antérieurement par mes élèves ?
- Comment permettre à chacun d'apprendre alors que tous ne vont pas à la même vitesse et n'apprennent pas de la même manière ?
- Ai-je posé la question de l'hétérogénéité des classes
- Ai-je des repères sur les stades de développement de l'enfant ?
- Comment aider les élèves en difficulté ?
- Comment stimuler les élèves en grande facilité d'apprentissage ?
- Comment s'assurer que les élèves ont progressé dans leurs savoirs ? Comment vais-je mesurer ce que mes élèves ont appris ?

Vous devez proposer une séquence d'enseignement mais il vous est conseillé de détailler une seule séance. Les membres de la commission apprécieront ainsi votre capacité à concevoir précisément un temps d'enseignement avec des élèves.

b) Comment rédiger ma séquence ?

Dans cette partie, il s'agit d'envisager la description d'une séquence pédagogique composée de



plusieurs séances d'enseignement. Il est inutile de programmer un nombre de séances trop important, soyez réaliste. Imaginez des situations pédagogiques « attractives et stimulantes » pour les élèves.

Dans un premier temps précisez les objectifs d'apprentissage (Qu'est-ce que je veux que mes élèves apprennent ?), puis précisez les compétences attendues des élèves en lien avec les programmes scolaires. Ensuite, envisagez le déroulement d'une séance d'enseignement et recherchez des supports d'enseignement (supports papier ou numériques).

Voici une série de questions à se poser pour décrire la séquence :

- Ai-je suffisamment varié mes propositions pédagogiques pour capter l'intérêt des élèves ?
- Est-ce que je décris suffisamment ce que font les élèves ou ce qu'ils apprennent « en réponse à ce que le maître fait et dit » ?
- Les objectifs d'apprentissage spécifiques à chaque séance sont-ils identifiés ?
- Les objectifs d'apprentissage langagiers sont-ils précisés ?
- Quelle trace écrite sera effectuée par les élèves ?
- La consigne donnée est-elle précise et compréhensible pour mes élèves ?
- À quel moment de l'année se situe ma séance ? Quelle articulation entre les séances précédentes et à venir ? Par exemple, « En quoi la séance 2 est-elle un approfondissement de la séance 1 ? »
- La durée des temps d'activité est-elle en phase avec les capacités d'attention de mes élèves ?
- Quel est l'impact des modalités pédagogiques prévues ? « Que peut-il se passer lorsque les élèves travaillent en groupe, dans leur comportement, leur motivation ou leur implication ? »

Enfin, la question de l'évaluation des acquis des élèves se pose toujours dans une séquence d'apprentissage. Elle se positionne en amont, pendant et en aval en prenant en compte les erreurs ou les difficultés d'apprentissage.

Rappelons que c'est un élément incontournable dans les échanges avec la commission.

Quelques pistes de réflexion :

- Comment vais-je concevoir l'évaluation des acquis de mes élèves dans ma séance ou séquence ?
- Quel est le type d'évaluation choisi (sommatif, formatif...) en fonction du moment dans la séance ?
- Comment s'organise-t-elle ?
- Comment j'envisage la correction (en collectif, en groupe, en individuel) ?
- Quelle nouvelle situation je propose aux élèves qui ont rencontré des difficultés ?
- Mes interrogations par rapport à cette évaluation.

Pour vous aider, prenez appui sur les ressources du site Eduscol.

Si vous avez l'opportunité de mener la séance dans une classe ou auprès d'un groupe d'élèves, vous en tirerez un indéniable bénéfice pour tester, analyser et ajuster votre proposition pédagogique.

Cette expérience « vécue et analysée » pourra être source d'échanges avec les membres de la

commission si vous l'en informez. Pensez-y lors de vos stages ! Cherchez une école qui puisse vous accueillir, en interrogeant vos formateurs et en demandant l'accord de l'inspecteur de la circonscription.

D. Comment soigner la forme de mon dossier ?

Il est indispensable de préparer, de structurer et de soigner la présentation de tous les éléments qui constituent votre dossier. La clarté de vos propos et leur logique interne montrent au jury un aspect de votre capacité à communiquer.

Dix pages au maximum, annexes comprises, sont demandées par l'arrêté du 19 avril 2013. Il est important de s'y conformer afin de montrer que vous respectez les conditions de l'épreuve.

Consacrer entre trois et cinq pages à la synthèse des fondements scientifiques semble être un minimum avant d'exposer la transposition didactique et la mise en œuvre au sein d'une séquence pédagogique.

Les deux parties doivent être distinctes mais articulées. L'équilibre entre les deux parties du dossier doit être respecté.

Les membres de la commission doivent pouvoir rapidement appréhender le contenu de votre dossier. Pour en fluidifier la lecture, il est recommandé de :

- donner un titre à son dossier et le faire figurer en première page
- choisir des titres explicites
- réaliser un sommaire concis faisant apparaître votre progression
- pour la partie pédagogique, il est recommandé de présenter la séquence et les séances dans un tableau. Le lecteur doit facilement appréhender votre séquence (cycle concerné, nombre de séances, attendus, compétences visées ...), puis la séance.
- évitez les répétitions. Par exemple, dans le cas d'une séquence en éducation musicale, si vous pratiquez systématiquement un échauffement vocal, inutile de détailler le contenu à chaque séance surtout s'il est identique...

Il est attendu d'un candidat au concours de professeur des écoles une syntaxe et une orthographe irréprochables. Afin d'éviter les maladresses, les erreurs orthographiques ou encore une mise en page approximative, faites relire votre dossier par différentes personnes, y compris des non spécialistes.

Ciblez les références les plus utiles en fonction du sujet du dossier ainsi que les ressources universitaires autorisées.

E. Pour aller plus loin

Consultez les vidéos d'aide: Préparer mon dossier – CRPE oral 1, <http://acver.fr/abx>



III. Préparer mon entretien - Quelques conseils généraux

a) Lisez les rapports de jury des années précédentes

Lorsqu'on se présente au concours de recrutement des professeurs des écoles, il est nécessaire de lire les rapports de jurys établis les années précédentes. Leur lecture vous permettra de cerner les exigences et les attentes du jury tant pour la rédaction du dossier que pour l'épreuve d'entretien.

b) Assistez aux épreuves orales de votre concours en auditeur libre

Pour mieux connaître les exigences et les attentes du jury aux épreuves orales, il est extrêmement intéressant d'y assister, celles-ci étant publiques sur autorisation (se renseigner auprès du SIEC).

c) Anticipez la préparation de l'ensemble des épreuves écrites et orales du concours

Le concours de recrutement des professeurs des écoles se compose d'épreuves écrites et orales. Elles se déroulent en fin d'année scolaire, sur un temps contraint. Il est donc fondamental de ne pas attendre d'avoir passé les épreuves écrites pour se préoccuper des épreuves orales. Ces dernières doivent être préparées dès le début de l'année civile pour vous placer dans la meilleure posture aussitôt que vous connaissez votre réussite aux épreuves d'admissibilité.

Entraînez-vous à construire des réponses construites et argumentées, notamment en référence aux programmes et au socle commun et en mobilisant vos connaissances sur les théories du développement de l'enfant et de l'apprentissage.

d) Suivez l'actualité du système éducatif

Pendant toute votre année de préparation au concours, restez informé de l'actualité du système éducatif, notamment à propos des grands débats qui concernent votre futur métier de professeur des écoles. Il ne s'agit pas pour vous d'être un expert de tous les changements en cours, qui peuvent modifier le système éducatif, mais de connaître les réformes qui, dès la rentrée suivante, auront un impact sur votre profession.

Suivez le site Web du ministère de l'Éducation nationale www.education.gouv.fr et son fil Twitter.

IV. L'entretien

A. Présentation du dossier

a) Soignez votre tenue vestimentaire


Choisissez une tenue vestimentaire sobre, neutre et correcte dans laquelle vous vous sentez à l'aise. Votre tenue doit ressembler à ce que vous porterez, le concours réussi, pour enseigner dans votre établissement d'exercice.



b) Organisez votre présentation orale

Proposez un regard distancié, une vue critique : pendant l'oral, il ne s'agit pas de reprendre mot à mot votre dossier mais justement d'en expliciter le contenu ; vous avez cheminé depuis l'écriture de votre écrit !

L'utilisation du numérique est un plus. Il dynamise le discours. Il permet, par exemple, de montrer les images citées dans le dossier, de faire écouter un bref extrait musical, d'agrandir des productions d'élèves.

 Il est possible de présenter votre dossier sur un support numérique à condition que le contenu corresponde exactement à l'écrit initial. Vous apporterez votre matériel pour sa diffusion.

Les membres de la commission vous accueilleront avec bienveillance. Prenez le temps de vous installer (chronomètre, boisson, dossier, tablette ou ordinateur).

Votre exposé oral se déroule dans un temps limité de 20 minutes. Adoptez un ton, un vocabulaire, un registre de langue adaptés. Vous devez convaincre le jury de votre choix disciplinaire et didactique.

Pour cela, montrez votre maîtrise des contenus du sujet traité, explicitez et justifiez vos choix pédagogiques et la démarche envisagée, au regard des fondements scientifiques développés dans votre dossier.

Sachez que l'échange peut rattraper un dossier fragile si vous êtes capable de faire évoluer votre point de vue. Il est nécessaire de faire ressortir les lignes de force de votre pensée et votre argumentation. Exposer votre questionnement par rapport au sujet montre votre aptitude à analyser votre pensée.

Prévoyez dans le cadre de votre plan, la durée de chacune des parties. Vous pourrez ainsi vérifier, avec votre montre posée sur le bureau, que vous êtes « dans les temps ». Il serait regrettable que les membres de la commission stoppent votre exposé et que vous ne puissiez pas développer votre dernière partie ou votre conclusion. Entraînez-vous devant des publics variés (proches, professeurs...)

B. L'entretien avec la commission

La présentation du dossier effectuée, replacez-vous en position d'écoute et d'ouverture pour être capable de faire des liens entre les questions posées et votre présentation.

Sachez vous décentrer, vous détacher de votre travail pour envisager d'autres pistes et repenser la séquence en proposant des réaménagements. Le jury appréciera votre capacité à proposer des remédiations, des pistes nouvelles et des prolongements possibles à partir de la séance présentée.

Si vous partez d'exemples il faudra que vous soyez en mesure de généraliser. Vous devez être capable de dépasser vos propres représentations que vous avez de l'école et du système éducatif en général, afin d'ancrer clairement votre discours sur l'école de la République.

Montrez-vous prudent en évitant l'excès de confiance ou l'excès de doute. Évitez les réponses trop fermées en développant une véritable argumentation clairement explicitée.

N'hésitez pas à demander au jury de reformuler sa question, si besoin. Cherchez à entrer en dialogue avec lui avec courtoisie et respect.

Ne soyez pas désarçonnés par un questionnement ouvert et argumentez vos réponses. Il est tout à fait envisageable que votre point de vue évolue lors de l'échange suite au questionnement du jury.

Montrez que votre écoute est active et que vous êtes en capacité de vous repositionner, à revenir sur vos propositions initiales.

Si vous citez des pédagogues et/ou des didacticiens pour éclairer ou justifier l'orientation de votre démarche, le jury appréciera que vous ayez une bonne maîtrise de ces références.

Pas de suspicion, le jury ne cherche pas à vous mettre en difficulté et les questions ne revêtent pas de piège, mais visent à vous permettre d'approfondir vos réponses.

En fin d'entretien, il pourra vous être demandé d'évoquer un point que vous souhaiteriez aborder. C'est encore le moment de montrer votre motivation !

Pour élargir les échanges :

- Allez vers le fonctionnement de l'école ou le travail en équipe.
- Questionnez toujours l'activité intellectuelle des élèves pendant la séquence proposée.
- Elargissez la réflexion en évoquant un changement de niveau, de cycle ou encore de domaine d'enseignement.

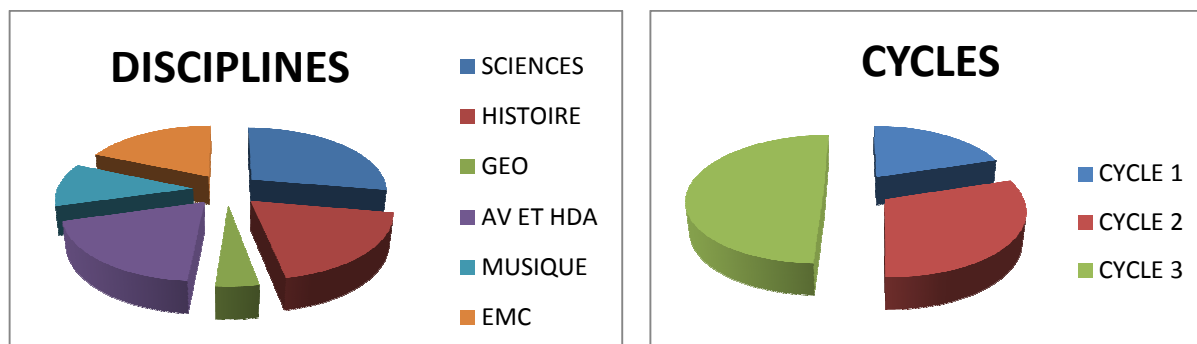
C. Pour aller plus loin

Consultez les vidéos d'aide: Préparer mon entretien – CRPE oral 1 <http://acver.fr/abz> ; Aborder l'entretien.

V. Des conseils pour chaque discipline

Pour la session 2018, la répartition disciplinaire s'est effectuée dans les proportions suivantes:





1. Arts plastiques

La variété des thèmes abordés par les candidats a été appréciée par les commissions. D'une façon générale, les dossiers sont bien constitués et les œuvres citées en référence sont bien connues permettant ainsi un développement au cours de l'entretien.

Pour préparer l'épreuve

Il est nécessaire pour étayer le propos, de montrer les reproductions dont on parle, de nourrir les cartels avec titre, nom de l'artiste, format, nature de l'œuvre.

Les candidats réussissant l'épreuve ont approfondi les enjeux de la discipline et la connaissance des programmes (continuité des cycles ; programmation annuelle) au-delà de la seule séquence présentée dans le dossier. Ils décrivent une séquence s'inscrivant pleinement dans le domaine des arts plastiques. Ils proposent un temps spécifique pour la production plastique où les élèves expérimentent, manipulent, s'entraînent, tâtonnent... Ils indiquent le rôle et la place de l'enseignant notamment lors de l'enrichissement des productions des élèves et dans la phase d'évaluation.

Les commissions conseillent aux candidats de porter leur attention sur la différence entre réalisation technique et création plastique.

Il est souhaitable de faire référence au Parcours d'Education Artistique et Culturelle qui est constitué de l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine.

2. Histoire des arts

Les dossiers qui ont été présentés proposent rarement un sujet d'histoire des arts mais traitent plutôt d'arts plastiques. Pour éviter la confusion, il est nécessaire de bien définir ce qu'est l'histoire des arts ; appuyez-vous sur la définition de cette discipline dans les programmes : « l'histoire des arts est un enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale. »

Pour préparer l'épreuve

Envisagez des situations dans lesquelles les élèves :

- rencontrent des œuvres, des courants artistiques du présent et du passé

- apprennent à les lire (dire leurs émotions et les décrire avec un vocabulaire adapté et précis), les interpréter, les mettre en relation par leurs points communs ou leurs différences
- les structurent en construisant des repères temporels et/ou géographiques

Renseignez-vous sur l'ancrage de votre sujet sur le territoire (musées, visites possibles, partenaires...)

L'histoire des arts, de par sa nature, convoque plusieurs autres disciplines. Deux exemples :

- un sujet comme La Renaissance et la découverte de la perspective va explorer la technique de la perspective mais le contexte des découvertes scientifiques de l'époque éclairera cette découverte. Pour élargir le sujet, le candidat pourra explorer d'autres utilisations de la perspective à d'autres époques.
- le jazz, une musique issue de la migration, peut parler les différents styles qui ont abouti au jazz classique. Ce sujet est directement en lien avec le commerce triangulaire.

Pensez aussi à explorer les domaines de la danse, de la littérature ou du théâtre. Enfin, le patrimoine local peut être source d'un travail en histoire des arts...

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter les pages [Eduscol](#).

3. Education musicale

Les sujets sont variés et les œuvres présentées par les candidats sont maîtrisées. Ils s'inscrivent dans les champs de compétences des programmes :

- chanter et interpréter (monter une polyphonie, mettre une émotion, jouer avec sa voix...)
- écouter, comparer et commenter (rencontrer des styles ou genres musicaux : les musiques de film, de ballets, du monde, la musique savante/populaire, d'aujourd'hui ou d'hier, l'opéra, les instruments de l'orchestre...)
- explorer, imaginer et créer (sonorisation d'album, création de chanson, travailler sur le rythme, l'ostinato, le body tap...)

Certains candidats osent se mettre en situation (ils chantent, jouent ou rythment) pour argumenter leur propos de façon vivante et concrète.

Pour préparer l'épreuve

La musique est un art, les émotions y ont toutes leur place. Pensez à approfondir cet aspect.

Il est conseillé de connaître les notions techniques, notamment les paramètres du son (hauteur, intensité, durée et timbre) qui sont la base architecturale de la musique.

Le vocabulaire spécifique que vous utiliserez devra pouvoir être explicité ou illustré.

Connaître le contexte historique, le compositeur de l'œuvre ou encore un réseau d'œuvres appartenant au même thème, vous permettra d'élargir votre propos.

Mieux vaut avoir quelques connaissances sur le développement psychomoteur, psychologique et physiologique de l'enfant. Il est par exemple important de connaître la physiologie de la voix, en particulier celle des enfants de 3 à 6 ans.

Dans cette discipline, l'évaluation est également nécessaire ! Vous trouverez des pistes sur [Eduscol](#).

Réfléchissez à la place de votre séquence dans le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

L'enseignant est parfois amené à travailler avec des partenaires hors Education nationale (conservatoires, artistes...). Interrogez-vous sur la façon d'organiser, de programmer et de dialoguer avec ces personnes.

4. Enseignement moral et civique

Les programmes de l'Enseignement moral et civique sont connus par la grande majorité des candidats. La connaissance des références institutionnelles (grands textes fondateurs, Charte de la laïcité, socle commun...), des ressources institutionnelles (Eduscol, CLEMI) et des fondements historiques du domaine, indispensable pour réussir l'épreuve, est satisfaisante.

Le domaine de l'EMC offre une assez large variété de sujets dont les candidats se sont emparés. Les sujets liés au climat scolaire tels que le harcèlement scolaire, la violence, l'égalité fille/garçon, le handicap, la différence, les discriminations, sont traités dans de nombreux dossiers et permettent d'ouvrir les échanges sur des situations de vie scolaire.

Attention à la valeur du « E » dans l'acronyme EMC, ce n'est ni « Education » ni « Instruction », mais « Enseignement » !

Pour préparer l'épreuve

Il convient d'avoir une réflexion de fond sur les concepts et les valeurs républicaines.

Sachez expliciter les concepts de liberté, fraternité, laïcité, égalité et République.

Pensez à mettre les élèves en activité afin de renforcer leurs compétences sociales et civiques.

Le caractère transversal de cet enseignement doit être mis en avant.

La distinction n'est pas toujours faite entre les activités fortement convoquées (par exemple le débat à visée philosophique ou le conseil d'élèves) et les contenus d'apprentissage (l'autorité et l'autonomie face à la règle et aux lois). Le dispositif doit être au service des contenus visés.

La notion de Parcours citoyen doit être définie et explicitée lorsque le jury questionne sur la progressivité des apprentissages.

Le candidat doit pouvoir comprendre que la laïcité occupe une place singulière au sein des valeurs qui fondent la République française et l'école.

5. Géographie

Les attendus des programmes sont connus. Des dossiers traitant d'une géographie humaine et habitée sont proposés. L'adéquation entre les activités des élèves et les objectifs fixés est



satisfaisante.

Le développement de l'enfant est partiellement pris en compte dans les activités traitant de la construction de l'espace.

Pour préparer l'épreuve

Veiller à la lisibilité, à la clarté et à une exploitation réfléchie des documents proposés aux élèves. Ils doivent être adaptés à leur niveau de classe et au cycle concerné.

Les évaluations sont majoritairement centrées sur les connaissances. Or il convient d'évaluer également les compétences telles que la capacité à lire une carte, à localiser un lieu ou encore à argumenter. De même, il est souhaitable de questionner les élèves sur les outils du géographe.

Le développement durable, l'agriculture biologique ou l'impact des activités humaines sont souvent abordés par les candidats de manière engagée, ce qui peut s'opposer à la recherche d'une vérité rationnellement établie par les élèves.

6. Histoire

Les thèmes abordés sont quasiment tous du cycle 3 ; quatre entrées se dégagent :

- celle des personnages (Jeanne d'Arc, François 1er, Henri IV, Louis XIV, Napoléon)
- celle des événements (la romanisation, les guerres mondiales, la traite des Noirs, la Résistance, la Révolution française, la construction européenne, les Grandes Découvertes)
- celles sur un temps long : La vie des seigneurs et des paysans au Moyen-Âge, l'habitat au cours des siècles, la construction du Royaume de France de Louis XI à Louis XIV
- et enfin celle des questionnements plus larges et des enjeux (l'architecture comme affirmation du pouvoir.)

Quelques dossiers concernent le cycle 2 (les vêtements au cours des âges, l'habitat au cours des siècles).

Dans l'ensemble, les exposés sont bien préparés avec une réelle maîtrise du sujet choisi. A l'inverse, certains candidats se sont montrés déstabilisés par des questions plus ouvertes liées à la culture générale. Dans ce cas, il leur est difficile d'élargir le sujet et de mettre en perspective des événements historiques en les situant dans leur contexte.

L'usage des outils numériques est à renforcer pour illustrer les propos lors de l'exposé.

Dans leurs séquences d'apprentissage, les candidats proposent fréquemment une étude des documents en groupe avec restitution à l'ensemble de la classe ; la trace écrite finale est rédigée collectivement. Ces modalités pédagogiques sont pertinentes mais nécessiteraient un questionnement plus approfondi sur leur mise en œuvre pratique. Enfin, les évaluations sont majoritairement des textes à trous ou des illustrations à légender, ce qui ne favorise pas une réelle réflexion des élèves.

Pour préparer l'épreuve



Les connaissances historiques sur la période du dossier doivent être maîtrisées (les différentes périodes historiques, les grands repères des programmes, dates, personnages).

Le jury conseille aux candidats de veiller à la lisibilité, à la clarté et à une exploitation réfléchie et adaptée des documents proposés aux élèves.

Les candidats optant pour un sujet de dossier "questionner le monde" au cycle 2 doivent pouvoir répondre à des questions relatives à la connaissance des périodes historiques évoquées.

7. Sciences et technologie

L'objectif de l'enseignement des sciences et technologie, qui est de permettre aux élèves de découvrir puis de maîtriser des modalités de raisonnement, est généralement maîtrisé. Les candidats ont su développer dans leur séance les divers objectifs suivants : apprendre aux élèves à formuler des questions, émettre des suppositions, imaginer des dispositifs d'exploration et proposer des réponses.

Certains candidats mettent les élèves en situation d'observation fine du réel, au sein d'une démarche d'investigation.

Les thèmes traitent souvent du vivant, des fonctions qui le caractérisent, des êtres vivants dans leur environnement. En technologie, les états de la matière, le mouvement, l'énergie sont fréquemment évoqués.

Les candidats en réussite savent manipuler un lexique explicite pour décrire et concevoir des objets et pour désigner une action.

Les commissions ont apprécié la bonne connaissance par les candidats, des structures et lieux dédiés aux sciences.

Pour préparer l'épreuve :

Développez les activités que vous proposez en nommant leur fonction : « recherche documentaire », « expérience » ou « modélisation ».

Le jury questionne souvent les candidats sur la place de l'oral et de l'écrit, les compétences développées chez les élèves.

La question de la trace écrite doit être approfondie et ne pas se résumer à une « dictée à l'adulte » collective. En effet les élèves s'initient aussi à un usage particulier de l'écriture : notation rapide, établissement de listes, de tableaux, schématisation...

Intéressez-vous à la place du cahier d'expérience : « Comment l'enseignant s'empare-t-il des écrits des élèves ? Comment les élèves s'emparent-ils de ce cahier ? La place de l'orthographe est-elle interrogée ? » Celle du passage de dessins aux schémas, attestant de premières évolutions des représentations ? »

L'enseignement Questionner le monde est en premier lieu en relation avec celui des mathématiques. Les élèves sont amenés à lire des tableaux, faire des relevés et les consigner, effectuer des mesures. Pensez à faire les liens entre ces deux disciplines.

En éducation physique et sportive, le rôle des muscles, des tendons et des os pour la production des mouvements est mis en évidence, tout comme les bénéfices de l'activité physique sur l'organisme. Les activités de cet enseignement sont souvent l'occasion, pour les élèves, de confronter leurs idées et leurs représentations dans des discussions collectives, de développer le goût de l'argumentation et leur jugement critique.

Pour aller plus loin

Consultez les vidéos d'aide :

Des conseils par discipline – CRPE oral 1 <http://acver.fr/ach>



ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER (oral 2)

Cette épreuve comprend deux parties: l'une concerne l'EPS, l'autre la connaissance du système éducatif.

Les sujets proposés

Les sujets requièrent un niveau de connaissances certain. Ils incitent le candidat à faire des choix didactiques, surtout en EPS. La question posée dans les sujets en CSE amène les candidats à justifier leurs choix.

Les réussites repérées par les jurys :

De manière générale, les candidats ont bien préparé l'épreuve :

- bonne connaissance du système éducatif français.
- bonnes capacités de communication.
- exposés structurés et argumentés.
- propositions pédagogiques en EPS de qualité.
- bon positionnement éthique et déontologique

Les types d'erreurs fréquentes repérées par les jurys :

- Méthode :

- paraphrase, analyse superficielle ou simple juxtaposition des textes
- peu ou pas d'explicitation des choix opérés
- absence de réponse à la problématique dans le traitement du thème
- absence de références réglementaires pour fonder des assertions

- Connaissances non maîtrisées :

- l'enseignement à l'école maternelle
- les programmes d'enseignement
- les instances réglementaires
- certains dispositifs sont méconnus (la scolarisation des moins de trois ans par exemple)
- confusion relative à certains acronymes
- positionnement problématique avec remise en question des textes législatifs

- Situations de mise en œuvre proposées :

- consignes mal formulées
- difficultés à se représenter les élèves en situation
- difficultés à adapter les situations à l'âge des élèves
- non prise en compte de la dangerosité de certaines situations proposées

I. Education Physique et Sportive

A. Descriptif de l'épreuve

Cette partie de l'épreuve orale se déroule en deux temps et porte sur un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à la maternelle :

1^{er} temps : un exposé conduit par le candidat d'une durée de **10 minutes**

2^{ème} temps : un entretien avec le jury de **20 minutes**

Pour préparer cette épreuve portant sur l'EPS :
Lisez les rapports de jury des années précédentes

La lecture des rapports des années précédentes permettra au candidat de mesurer et de prendre en compte les attentes du concours, pour sa préparation et le passage des épreuves.

Assistez aux épreuves orales de votre concours en auditeur libre

Il peut être opportun d'assister aux épreuves du concours, l'année précédant sa passation. Ainsi le candidat pourra concrètement se rendre compte des modalités de déroulement de l'épreuve. Pour être auditeur libre, il conviendra d'en adresser la demande écrite au SIEC.

Pour le temps 1 : Il est attendu que le candidat soit en capacité d'élaborer

- une progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée,
- une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle.

Connaissances à acquérir pour cette épreuve

Pour ce faire, le candidat doit posséder des connaissances sur les quatre APSA suivantes :

- Activités athlétiques pour la **compétence 1**
 - Produire une performance maximale, mesurée à une échéance donnée au cycle 2
 - Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée au cycle 3
- Activités aquatiques pour la **compétence 2**
 - adapter ses déplacements à des environnements variés
- Jeux et sports collectifs pour la **compétence 3**
 - Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel aux cycles 2 et 3
- Danse pour la **compétence 4**
 - S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique aux cycles 2 et 3

B. Aptitudes à développer

Le candidat doit montrer aux membres des commissions son aptitude à :

1. analyser et comprendre la question posée : pour cela, le candidat doit lire attentivement la question posée, surligner les mots clés dans le sujet proposé, repérer les oppositions et les

complémentarités qui peuvent exister entre les mots clés, cerner le domaine concerné, présenter les aspects essentiels de l'activité et reformuler le problème posé de façon personnelle en analysant la ou les difficultés évoquées, envisager les enjeux de la situation proposée ; enjeux d'éducation physique, de santé, de sécurité, etc.... Le sujet doit être respecté

2. concevoir des modalités pratiques de mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS à partir de la problématique : on attend du candidat qu'il soit précis, qu'il propose des formes de travail particulières (groupe classe/demi-groupe, travail individuel, binômes ou équipes,...), qu'il détaille une séquence ou un module d'apprentissage avec une progression, que chaque séance ait un objectif clair, que le langage ait toute sa place dans la séquence. Il faut envisager les difficultés que peuvent rencontrer les élèves. Il est possible de tirer parti de ses expériences et pratiques personnelles. Le candidat peut aussi effectuer des propositions liées à d'autres domaines d'enseignement
3. opérer des choix en les justifiant : Il s'agit de tenir compte des aptitudes physiques des élèves selon leur âge, des contraintes matérielles, de l'hétérogénéité du groupe. Le candidat peut expliquer qu'il n'a pas retenu un aspect ou une organisation en expliquant pourquoi. Il doit proposer des situations pédagogiques pragmatiques adaptées à l'âge des élèves et à leur sécurité. Il convient de bien connaître les textes de référence en rapport avec le sujet ainsi que les enjeux des APSA. Les programmes seront présentés pour situer la proposition. Il s'agira de proposer une analyse des éléments qui structurent cette activité (l'activité peut être décrite avec des verbes d'actions), de ses enjeux et des ressources mobilisées par les élèves. Le candidat propose une ou plusieurs situations répondant à la question posée et permettant aux élèves de surmonter la difficulté qu'ils rencontrent : les variables didactiques envisagées permettent de faire évoluer les situations proposées. Des schémas peuvent utilement illustrer les propos. On veillera à préciser le rôle et le positionnement de l'enseignant. En fin d'entretien, le jury peut suggérer d'évoquer un point que vous auriez aimé voir abordé ou de faire état d'une pratique personnelle.
4. gérer son temps d'exposé : Il est important de s'entraîner en se mettant dans la configuration de l'épreuve, avec éventuellement enregistrement audio et vidéo ou avec une tierce personne, en étant attentif au temps.

Le temps d'entretien doit permettre au candidat d'attester ses connaissances des enjeux et des programmes de l'EPS en étant à l'écoute des questions qui parfois suggèrent une réponse partielle ou alertent sur une proposition du candidat.

II. Connaissance du système éducatif

A. Descriptif de l'épreuve

Cette partie de l'épreuve orale se déroule en deux temps :

- 1^{er} temps : un exposé conduit par le candidat d'une durée de **15 minutes**
- 2^{ème} temps : un entretien avec le jury de **30 minutes**

L'exposé consiste en une présentation par le candidat d'une problématique traitée à partir d'un corpus de trois documents et d'une question posée à l'issue d'une mise en situation. Cet exposé doit attester de compétences professionnelles en construction. L'étude de cas proposée fait appel à une analyse critique et raisonnée et doit s'appuyer sur les connaissances du candidat relatives au



système éducatif français. Les sujets, d'environ 5 pages, sont composés de différents types de supports : textes de presse, extraits de rapports officiels, publications pédagogiques ou sociologiques, extraits de programmes, éléments d'enquêtes,

L'entretien ne se restreint pas strictement à la question posée, mais doit permettre au candidat de définir une problématique, d'analyser les enjeux des questions qu'elle soulève, de préparer quelques exemples d'action. Il permet également d'élargir le champ des questions d'approfondir le sujet questions sur des domaines en lien avec le sujet.

Pour préparer cette épreuve portant sur la Connaissance du Système Éducatif

Connaissances à acquérir pour cette épreuve

Les thématiques pouvant être abordées sont nombreuses. Le candidat gagnera à se préparer à cette épreuve sur plusieurs mois afin de s'informer de tous les sujets d'actualité relatifs à l'évolution du système éducatif.

Voici une liste non exhaustive d'exemples des sujets qui peuvent être proposés :

- la difficulté scolaire
- l'inclusion
- l'hétérogénéité
- la prise en compte du handicap
- la laïcité
- le climat scolaire
- le harcèlement
- l'évaluation
- les relations école-familles et la place des parents à l'école, la coéducation
- les divers partenariats
- l'école maternelle, la scolarisation des moins de trois ans
- l'autorité
- la place et les enjeux du numérique
- des sujets d'actualité portant sur le système éducatif...

B. Aptitudes à développer

Le candidat doit s'entraîner à

1. analyser et comprendre les documents proposés dans le sujet, pour en établir le lien : Il s'agit de bien lire le sujet, de comprendre la question posée et les documents proposés (leur nature ; sont-ils des textes de loi, des articles, des documents d'accompagnement aux programmes d'enseignement,...), de cerner le sujet (exemple : le lien famille/école)
2. dégager une problématique : Il faut présenter la difficulté soulevée et sa complexité (différentes personnes impliquées, instances évoquées, mauvaises réponses déjà mises en place,...)
3. proposer des réponses en les justifiant et en s'appuyant sur les textes réglementaires et sa connaissance du système éducatif : il s'agit de trouver des propositions de solutions de bon sens dans les textes fournis ou dans d'autres textes connus (par exemple les programmes d'enseignement), tout en s'appuyant sur son expérience éventuelle.
4. gérer son temps d'exposé.

Le temps d'entretien doit aussi permettre au candidat d'attester sa connaissance générale de l'école. Pour cette épreuve il peut s'appuyer sur les programmes d'enseignement et les enjeux des

disciplines en étant à l'écoute des questions qui parfois suggèrent une réponse partielle ou alertent sur une de ses propositions.

Conseils aux candidats pour l'exposé dans les 2 épreuves

Constats	sujets	Critères d'évaluation	Conseils
Prise de parole et attitude	EPS	Langage soutenu, clair et précis ton posé	Regarder le jury Entraînements avec enregistrement audio et vidéo ou avec une tierce personne
	CSE	Bonne élocution et débit de parole adapté Posture physique adéquate	Tenue vestimentaire adaptée Utiliser des schémas pour éclairer les propos
Connaissances	EPS	Propositions cohérentes de situations pédagogiques réalistes et attentives à la sécurité des élèves	Bien connaître les textes de référence en rapport avec le sujet et les enjeux des APSA Proposer plusieurs situations répondant à la problématique Adapter les propositions à l'âge et à l'hétérogénéité des élèves Préciser le rôle et le positionnement de l'enseignant
		Connaissance du système éducatif étayée par des propositions de bon sens	Connaître les textes en vigueur <ul style="list-style-type: none"> - le référentiel de compétences du Professeur des Ecoles, - la logique des programmes et leur articulation avec le socle commun de connaissances de compétences et de culture. Prévoir un plan pour dérouler son propos. S'intéresser à l'actualité du système éducatif.

	CSE		<p>Eviter de simplement paraphraser les textes et dégager une problématique.</p> <p>Ne pas exposer ses références si elles ne sont pas en adéquation avec le sujet.</p> <p>Prendre appui sur son expérience, en l'analysant et, le cas échéant, en la transposant dans un nouveau contexte lié à la problématique abordée.</p>
Aspect du sujet	EPS	Propositions qui prennent en compte les aspects essentiels de l'activité voire qui en présentent une analyse fine et critique	<p>Cibler les mots clés</p> <p>Mettre en évidence la problématique</p> <p>Repérer les obstacles potentiels à la mise en œuvre</p> <p>Penser à la progression</p>
	CSE		<p>Respecter le sujet avec rigueur pour l'exposé, les élargissements seront proposés lors de l'entretien.</p> <p>Extraire les idées principales des textes et les mots clefs de la problématique.</p>
Gestion du temps et organisation	EPS	<p>Utiliser le temps imparti</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 minutes pour l'EPS - 15 minutes pour le CSE sans déborder 	<p>S'entraîner avec un chronomètre sachant qu'en situation de stress, le débit de parole peut s'accélérer.</p>
	CSE	Propos organisé	<p>Annoncer son plan dans l'introduction</p>

Conseils aux candidats pour les entretiens des 2 épreuves

Constats	sujets	Critères d'évaluation	Conseils
Attitude, écoute et prise de parole	EPS	Langage clair et précis, propos construit	<p>Oser demander une reformulation de la question en cas d'incompréhension.</p> <p>Prendre le temps de la réflexion avant de répondre.</p> <p>Etre attentif aux suggestions ou alertes souvent présentes dans les questions.</p>
	CSE	<p>Ecoute et prise en compte des questions posées</p> <p>Ton posé</p> <p>Bonne élocution et débit de parole adapté</p>	
Connaissances	EPS	Propositions cohérentes de situations pédagogiques réalistes et garantes de la sécurité des élèves	<p>Ne pas hésiter à faire un lien avec les domaines du Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture et avec les autres domaines d'apprentissage.</p> <p>Identifier les objectifs et quelques variables pour proposer des évolutions dans les situations.</p> <p>Penser à faire preuve de bon sens et ne pas hésiter à dire que l'on ne sait pas si tel est le cas.</p>
	CSE	Répondre avec des connaissances en adéquation avec les questions.	<p>Lors de la mémorisation des connaissances, les organiser afin de faciliter leur utilisation lors de l'entretien.</p> <p>Ne pas être déstabilisé lorsque le jury pose des questions au-delà du sujet afin de permettre au candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de sortir d'une impasse, - de montrer toutes ses connaissances - de les approfondir.

	EPS	<p>Ressources proposées :</p> <p>EDUSCOL Éducation physique et sportive http://eduscol.education.fr/pid34151/education-physique-et-sportive.html</p> <p>Programme, ressources et évaluation pour le cycle 1 http://eduscol.education.fr/cid91994/agir-s-exprimer-comprendre-a-travers-l-activite-physique.html</p> <p>Éducation physique et sportive - Concevoir et mettre en œuvre un enseignement de l'EPS au cycle 2 http://eduscol.education.fr/cid101720/eps-cycle-concevoir-mettre-oeuvre-enseignement-eps.html</p> <p>Éducation physique et sportive - Ressources pour le cycle 3 http://eduscol.education.fr/cid100041/eps-c3.html</p> <p>Aide à la mise en œuvre de l'enseignement de la natation à l'école (IA78) http://cache.media.education.gouv.fr/file/Natation/33/9/De_la_familiarisation_au_milieu_aquatique5_841339.pdf</p> <p>EP&S. Revue et site Internet. Pour tous les enseignants et professionnels de l'éducation physique et du sport (livres, articles, vidéos...) http://www.revue-eps.com/</p>	
	CSE	<p>Ressources proposées :</p> <p>http://www.education.gouv.fr/pid8/le-systeme-educatif.html</p> <p>https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_%C3%A9ducatif_fran%C3%A7ais</p> <p>http://www.ciep.fr/sites/default/files/focus-decouvrir-systeme-educatif-francais.pdf</p>	
Respect du sujet	EPS	Propositions qui prennent en compte les questions posées	Bien écouter les questions
	CSE		Ne pas hésiter à demander au jury de préciser ou de reformuler leurs questions
Bon sens	EPS	Faire preuve de discernement et montrer son sens des responsabilités	Garder à l'esprit ce qu'implique la responsabilité d'un groupe de jeunes enfants ;
	CSE		anticiper les difficultés matérielles ; S'autoriser à réfléchir à voix haute ; Prendre appui sur son expérience en prenant du recul.